



L'ACTUALITÉ

ÉCOLE DES CADRES : LA PROMO 2020 SE REGROUPE À PARIS

Que vive le vivier des représentants de la CAPEB et des défenseurs de l'artisanat du bâtiment !



L'École des Cadres est une base solide que d'autres formations spécifiques peuvent compléter par la suite."

90 élus

seront formés au cours de la promo 2021 de l'École des Cadres.

C'est enrichissant, c'est motivant, c'est enthousiasmant, c'est passionnant... voilà ce qu'en disent celles et ceux qui suivent l'École des Cadres. Mais qu'il y a-t-il donc dans ce fameux parcours ? On serait tentés de répondre à ceux qui se posent la question : allez donc voir !

Et c'est ce qu'ont fait cette année une trentaine d'élu(e)s transformé(e)s pour l'occasion, en stagiaires issus de 4 centres. Cette promotion avait, en effet, été organisée par les CAPEB Eure et Loir, Maine et Loire, Manche et Meuse/Moselle.

Le regroupement national de la promo 2020 était organisé cette semaine à la Confédération.

Pendant 15 mois, à raison d'une journée par mois environ (le parcours compte 16 jours au total), les cadres de la CAPEB ont découvert l'environnement institutionnel de la CAPEB, les mécanismes fondamentaux de l'économie, le droit social, la Constitution et le fonctionnement des institutions, l'environnement régional de la CAPEB. Ils ont aussi travaillé sur l'expression orale et la dynamique de groupe, se sont entraînés à la prise de parole en public, aux techniques de négociation et aux bons réflexes à adopter dans ce contexte particulier. Expérience délicate s'il en est, ils ont dû également concevoir et animer une table ronde sur un sujet d'actualité avec des institutionnels locaux.

Les stagiaires ont continué leur formation, lors de ce regroupement, en s'exerçant dans deux ateliers de communication animés par des

spécialistes : l'un sur la télévision et les vidéos et l'autre sur les médias sociaux : les fondamentaux à connaître pour ne pas faire d'erreur, les trucs et astuces pour bien utiliser ces médias, les pièges à éviter, tout a été passé en revue pour que les représentants de la CAPEB ou qui se destinent à le devenir soient le mieux armés dans ce domaine. Et chacun sait combien c'est essentiel !

Parce qu'il est toujours utile de savoir comment se déroulent les travaux parlementaires, le groupe de l'École des Cadres s'est également rendu cette année au Sénat. Une occasion de visiter ce magnifique bâtiment mais également de rencontrer le président de la commission des lois du Sénat, Philippe Bas sénateur de la Manche.

De retour à la Confédération, les stagiaires de l'École des Cadres ont pu engager un débat syndical avec le Président confédéral. Les sujets d'actualité ne manquaient pas depuis la réforme des retraites en passant par la gestion du coronavirus dans les entreprises sans oublier la mesure de la représentativité patronale ou encore les différentes négociations sociales en cours.

Et les élus du Réseau de la CAPEB continueront de se former cette année pour le plus grand bénéfice de tous ! Ce ne sont pas moins de 10 centres qui se sont ouverts pour la promo 2021 à l'initiative du Jura, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Charente-Maritime, de l'Ain, du Rhône et Grand Lyon, des Bouches-du-Rhône, de la Bretagne, de la Haute-Vienne et de la Corrèze.

(Suite p. 4)



GOVERNEMENT

CORONAVIRUS ET ENTREPRISES : QUESTIONS/RÉPONSES

Vendredi 28 février, la Ministre du Travail Muriel Pénicaud, le Ministre de la Santé Olivier Veran et le Ministre de l'Économie Bruno Le Maire ont organisé une réunion sur les mesures à prendre en entreprise concernant le coronavirus. Le Président Liébus y représentait l'U2P.

Évidemment, les entreprises doivent rapidement se préparer à faire face à toute éventualité et à gérer les questions que leurs salariés sont susceptibles de leur poser.

C'est pour cette raison que le Gouvernement a préparé un document de Questions/Réponses pour les employeurs et pour leurs salariés afin que chacun sache ce qu'il peut et doit faire devant le risque de diffusion de ce virus.

Le Président Liébus a demandé que ces informations soient disponibles sous la forme d'affiches à diffuser dans les entreprises en plusieurs langues afin que tous les salariés puissent en prendre connaissance, quelle que soit leur origine.

On trouve dans ces questions/réponses la marche à suivre pour les salariés qui reviennent – ou dont l'un des proches revient – d'un pays à risque, sur ce qu'ils doivent faire pendant les

14 jours suivant leur retour, sur les précautions à prendre et les mesures que l'employeur peut imposer si un salarié revient d'un pays à risque. On y trouve également des réponses pour les salariés dont l'enfant fait l'objet d'une demande de respect d'une période d'isolement, ses démarches à suivre, ses droits à indemnisation au titre de ces arrêts de travail, les conséquences sur le contrat de travail du placement en quarantaine d'un salarié, l'exercice du droit de retrait si l'employeur demande à son salarié de se déplacer dans une zone à risque ou si un collègue en revient ou a été en contact avec une personne contaminée.

Pour les employeurs, le document du Ministère précise les recommandations sanitaires à respecter dans les entreprises, les conditions dans lesquelles il est possible d'envoyer un salarié dans une zone à risque, les mesures à prendre si un salarié revient d'une telle zone ou est en contact avec une personne infectée. L'employeur trouvera aussi des réponses sur le recours au télétravail, sur les congés ou RTT imposés au salarié pendant la période de vigilance de 14 jours, sur les modalités pour restreindre l'accès au lieu de travail des salariés concernés.

Les questions/réponses abordent également la situation des salariés placés en quarantaine, les droits de ceux qui doivent garder leur enfant placé en isolement, ce qu'il faut faire si un salarié présente des symptômes à son retour d'une zone à risque ou après avoir été en contact avec une personne contaminée, ou bien s'il est contaminé. Des précisions sont également apportées sur le rôle du Médecin du travail.

Enfin, des explications sont fournies sur les outils dont dispose l'employeur pour faire face à la variation de son activité (activité partielle, FNE-Formation, modulation du travail), sur les conditions d'exercice du droit de retrait des salariés, et enfin sur le rôle du CSE.

Ces questions/réponses seront remises à jour toutes les 48 heures avec les questions nouvelles qui pourraient intervenir. Si tout ou partie de l'activité de l'entreprise est empêchée compte tenu de la situation, le recours à l'activité partielle sera possible et le ministère du Travail se tient prêt à répondre aux entreprises dans les 24 heures s'est engagée Muriel Pénicaud, ministre du Travail.

Voir nos actualités [ARTUR](#) qui seront régulièrement actualisées.

MÉTIER

→ DOMINIQUE MÉTAYER A RÉUNI SES CONSEILLERS PROFESSIONNELS LE 27 FÉVRIER



L'équipe de l'UNA Maçonnerie Carrelage s'est réunie le 27 février pour la dernière fois autour de Dominique Métayer dont le mandat à la Présidence de l'UNA arrive à son terme.



Au cours de cette réunion, un nouveau Conseiller professionnel a été accueilli dans l'équipe. Il s'agit de **Julien Panico**, artisan maçon à Traveley dans l'Aisne.

Ils ont bien sûr mis la touche finale à la préparation des Journées Professionnelles de la Construction de Lyon, tant en ce qui concerne le programme et l'animation

des thèmes proposés cette année aux délégués de l'UNA que le salon et les exposants relevant de la filière Maçonnerie Carrelage.

Le Président de l'UNA et ses conseillers ont ensuite regardé les questions de formation, puis celles relatives à la santé et à la sécurité. Tous les dossiers techniques en cours ont été passés en revue. Il s'est agi plus particulièrement des DTU 20.1 (Maçonnerie de petits éléments), 26.1 (Enduits de mortier) 52.1 (Revêtements durs) et 52.2 (Pose collée des revêtements céramiques et assimilés), des Règles Professionnelles Chanvre, des travaux relatifs à la Terre crue, de la norme OCIL (Ouvrages complémentaires d'interfaces localisés) mais également de la certification sur les chapes fluides et enfin du groupe de travail sur les Règles Professionnelles pour la mise en oeuvre des carreaux « grands formats » en mur intérieur.

→ CHRISTOPHE BELLANGER RÉUNIT L'ÉQUIPE DE L'UNA 3E



Christophe Bellanger a réuni les conseillers professionnels de l'UNA Équipement Électrique et Électro-Domotique le 28 février à la fois pour terminer la préparation des Journées Professionnelles de la Construction et en même temps faire le point des dossiers en cours.

On notera aussi que l'UNA a accueilli un représentant de la CAPEB Drôme, venu découvrir les travaux de l'UNA.

Au cours de cette réunion, IRIS-ST a présenté ses dernières actions et ses projets immédiats en termes de sensibilisation des entreprises à la santé/sécurité. Un point a ensuite été fait sur les questions de formation et sur les titres et diplômes en cours de rénovation.

Ce sont ensuite les Journées Professionnelles de la Construction qui ont retenu l'attention du Président et des conseillers de l'UNA, qu'il s'agisse de l'organisation, de l'exposition, ou du programme proposé par l'UNA 3E aux délégués.

L'équipe de l'UNA a ensuite fait un état des lieux des relations avec la filière (EDF, Enedis, Afnor, Qualifelec, Consuel, Promotelec) et avec les partenaires (Muller, Urmet&Yokis, Voltaris, Maaf et Atlantic) et a conclu ses travaux par un point de situation sur l'activité du groupe facebook de l'UNA.

ÉCONOMIE

→ FROLING REJOINT LES PARTENAIRES DE LA CAPEB ET DE FACILIPASS

Ce 4 mars, le Président Liébus, Jean-Claude Rancurel, Président de l'UNA Couverture Plomberie Chauffage et David Morales, en charge des partenariats à la CAPEB, ont signé un accord avec Froling, fabricant autrichien de chaudière bois qui a souhaité s'intégrer à l'offre Facilipass. En devenant partenaire de la CAPEB, Froling entend organiser des formations en département et/ou en région sur les problématiques de l'efficacité énergétique et en particulier sur les avantages que présentent les chaudières biomasse à cet égard. Des argumentaires seront d'ailleurs diffusés aux entreprises pour les aider à conseiller plus complètement leurs clients à ce sujet. Froling souhaite aussi pouvoir solliciter des entreprises artisanales du bâtiment,

bien sûr en concertation avec la CAPEB, pour tester certains de ses nouveaux produits. Le fabricant se propose également d'élaborer des offres commerciales destinées à promouvoir des solutions thermiques à haute efficacité énergétique en cohérence avec les dispositifs de collecte des CEE mis en place par la CAPEB. Enfin, Froling prévoit de relayer l'information et la promotion de la qualification ECO Artisan RGE, de la marque ECO Rénovation (groupement d'entreprises isolation, chauffage, ventilation) et des modules de formation FEE BAT. Dans le cadre de ce partenariat, Froling fera bénéficier les adhérents de la CAPEB et les entreprises ECO Artisan® de conditions privilégiées lors de la mise en place d'offres promotionnelles.



→ LA CAPEB SIGNE UN PARTENARIAT AVEC URSA

Vendredi 28 février, le Président de la CAPEB a signé une convention de partenariat avec URSA, l'un des leaders européens de l'isolation thermique et acoustique.

Jean-Yves Labat, Président de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation particulièrement concerné par le sujet était bien évidemment présent à cette occasion. La convention vise à accompagner les entreprises artisanales du bâtiment dans la promotion de solutions d'isolation efficaces, permettant aux particuliers de réduire leur consommation d'énergie. Aux termes de cet accord, URSA prévoit de proposer des formations aux chefs d'entreprise dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'isolation. Il est prévu, évidemment, que la CAPEB participe aux contenus des formations réalisées par URSA et travaille à la conception d'outils, vidéos et services à l'attention des TPE du bâtiment.

Le spécialiste de la laine minérale et du polystyrène extrudé souhaite également pouvoir tester de nouveaux produits ou de nouvelles solutions auprès des professionnels.

Le partenaire entend par ailleurs relayer la promotion de la qualification ECO Artisan RGE, de la marque ECO Rénovation ainsi que des modules de formation FEE BAT, en particulier le module RENOVE.

Les entreprises artisanales du bâtiment adhérentes à la CAPEB et/ou détentrices de la qualification ECO Artisan RGE auront par ailleurs la possibilité de rejoindre le futur programme « Ambassadeurs de URSA ».



MÉTIERS

→ L'UNA CHARPENTE MENUISERIE AGENCEMENT OBTIENT GAIN DE CAUSE SUR LES AVANCES SUR TRAVAUX



Depuis plus de 5 ans, la filière bois et l'UNA Charpente Menuiserie Agencement de la CAPEB en tête, demande au Ministre de l'Économie de revoir à la hausse les avances sur travaux dont les entreprises peuvent bénéficier suivant l'avancement de la préfabrication des maisons bois.

C'est chose faite depuis le 26 février, date de parution d'un arrêté qui fixe les pourcentages du prix convenu aux différents stades de la construction et de fabrication des éléments préfabriqués d'après l'avancement des travaux.

L'UNA se félicite d'avoir obtenu gain de cause car cette nouvelle réglementation permettra aux constructeurs bois de conserver une trésorerie plus confortable.

→ UNE ENQUÊTE SUR L'INNOVATION DANS LA CONSTRUCTION

La rédaction du Moniteur, en partenariat avec CCCA-BTP, réalise une enquête sur l'innovation dans le secteur de la construction.

Le questionnaire vise à recueillir l'opinion des chefs d'entreprise du bâtiment sur la formation aux métiers de demain dans le BTP, sur la manière dont ils appréhendent l'innovation et comment ils s'y préparent, notamment en ce qui concerne la maîtrise des technologies d'avenir (robotique, impression 3D, BIM,...).

Le questionnaire est également établi pour mesurer la manière dont les chefs d'entreprise accompagnent leurs collaborateurs dans ces changements, s'ils ont recours à l'apprentissage pour former aux métiers de demain, etc.

Les résultats de cette étude seront anonymes et utilisés uniquement à des fins statistiques. Ils feront également l'objet d'un article dans le numéro du 10 avril du Moniteur. Nous encourageons évidemment toutes les entreprises artisanales du bâtiment à s'exprimer à cette occasion

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

OPCO CONSTRUCTION

Le Président de la CAPEB et le premier vice-président Jean-Christophe Repon ont reçu ce mardi Sylvie Leyre, ex DRH de Schneider Electric, nommée par l'État administratrice provisoire de l'OPCO Constructyts et qui avait pris ses fonctions la veille. Comme la justice en a décidé, elle devra faire aboutir la convention d'objectifs et de moyens de l'OPCO avec l'État avant la fin du mois d'avril. Pour ce faire, il lui incombera le pilotage des échanges entre les partenaires sociaux et la DGEFP. Plus généralement, elle assumera les prérogatives du Conseil d'administration et de la direction générale de l'OPCO.

IRIS-ST

Le Conseil d'administration d'IRIS-ST s'est tenu ce mercredi 4 mars. À cette occasion, un point a été fait sur le devenir du label « pôle d'innovation de l'Artisanat » qui avait été mis en place par la Direction Générale des Entreprises du Ministère des Finances. Le programme d'activité 2020 a par ailleurs été détaillé.

PARTENARIAT

Le Président Liébus a signé ce mercredi un accord de partenariat avec Fröling, fabricant de chaudières bois qui a souhaité s'associer à l'offre Facilipass. Le Président de l'UNA CPC Jean-Claude Rancurel et l'administrateur national en charge des partenariats David Morales participaient également à cette signature. (voir notre rubrique Économie)

PRESSE

Le Président Liébus était l'invité des "Vraies voix" sur Sud Radio ce mardi dans l'émission de Christophe Bordet. Le sujet du jour portait sur la possibilité d'atteindre le plein emploi d'ici 2025. Il a été question d'apprentissage mais également de retraite et bien sûr de coronavirus ! Le même jour, le Président de la CAPEB était invité sur le plateau de LCI à 22h30 pour l'émission "Le grand soir" qui portait sur les conséquences du coronavirus sur l'activité des entreprises.



ÉCOLE DES CADRES

Comme chaque année, le Président confédéral a accueilli les stagiaires de l'École des Cadres, réunis sous la houlette du responsable de l'École, Jean-Christophe Repon, pour engager avec eux un débat syndical sur les questions d'actualité.

NÉGOCIATIONS

Les négociations sur la santé sécurité au travail se sont officiellement ouvertes ce mercredi. Elles se dérouleront en parallèle des travaux législatifs sur la réforme des retraites qui devraient intégrer la question de la prise en charge de la pénibilité.

BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral se tenait ce vendredi. Il devait travailler à la préparation de l'assemblée générale et de la prochaine CNAGS, arrêter les comptes en présence du Commissaire aux Comptes ainsi que les droits de vote, faire le point sur les actualités sociales, sur 360travaux, Handibat® et enfin, regarder les propositions des Présidents et Secrétaires généraux régionaux quant à la structuration des CAPEB régionales.

RÉSEAU

→ LE SALON SÈVRES&BAT S'OUVRE LE 13 MARS

Le 13 mars prochain, la CAPEB des Deux-Sèvres organise la deuxième édition de son salon professionnel SEVRES&BAT au Parc des Expositions de Niort Noron.

70 exposants ont répondu présents pour accueillir toutes les entreprises artisanales du bâtiment, adhérentes ou non, du département et des départements limitrophes. La CAPEB départementale a également convié les architectes, bureaux d'études et distributeurs.

Outre les exposants (beaucoup de fabricants de matériels et d'équipements) qui présenteront leurs solutions innovantes, des démonstrations de produits sont prévues ainsi que la présentation d'équipements, de produits et de services innovants, et des démarches portées par la CAPEB : RSE, 360travaux notamment.

Sèvres&Bat
Le salon des professionnels du bâtiment

Vendredi 13 mars 2020
Parc des Expositions de
Noron à Niort

Des interventions d'experts sont également programmées et, avec eux, un focus sera fait sur la prévention des risques professionnels et la protection juridique. Un deuxième focus portera sur les aides à l'accessibilité des logements, et un troisième sera consacré aux aides au recrutement. Une voiture tonneau permettra de sensibiliser les visiteurs sur les risques routiers.

Et pour conclure la journée et reposer ses pieds avec avoir longuement parcouru les allées de ce salon dynamique, la CAPEB a prévu un espace détente et de relaxation. Ce serait dommage de s'en priver ! Cerise sur le gâteau : le vendredi 13, la CAPEB des Deux-Sèvres organisera un « super loto » qui permettra au vainqueur de remporter un séjour d'une semaine à Pornic ! Rendez-vous donc à Niort !

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Ainsi, ce 20 février débutait la 1^{ère} école des cadres de l'histoire de la CAPEB en Limousin, promotion regroupant 9 artisans et artisanes de Corrèze et de Haute-Vienne.

Une collaboration interdépartementale pour faire vivre cette formation longue (15 mois) dont l'objectif, rappelons-le, est de faire monter en compétences les chefs d'entreprises qui souhaitent s'impliquer dans la représentation des intérêts de leurs collègues.



Crédit photo : CAPEB / iStockPhoto © 2020